L'impact de la durée du travail sur la paie

Les aménagements du temps de travail sont multiples.
Ce qui amène souvent le gestionnaire paie à s'interroger sur le traitement du temps de travail en paie : valorisation des absences, rémunération des heures supplémentaires ou complémentaires, traitement d'un jour férié, calcul des exonérations …

Par ailleurs, la loi du 20 août 2008 a modifié considérablement les règles du jeu, en donnant la primauté à la négociation d'entreprise, notamment sur le contingent d'heures supplémentaires, les conventions de forfait, et l'aménagement du temps de travail.

Cette formation fait d'abord un rappel de la réglementation sur la durée du travail et des différents dispositifs d'aménagement du temps de travail, pour en mesurer ensuite l'impact sur la paie

Les questions que vous vous posez

- Quelles sont les différentes formes d'organisation du travail ?
- Doit-on payer des heures supplémentaires aux salariés cadres ?
- Que faire en cas de dépassement d'un forfait jours ?
- Le forfait jours est-il toujours légal suite aux dernières jurisprudences ?
- Combien y a-t-il de jours fériés obligatoires ?
- Peut-on faire récupérer des heures supplémentaires / complémentaires au lieu de les payer ?
- Le nombre d'heures complémentaires est-il limité ?
- Est-ce que le temps de trajet doit être compté comme du temps de travail ?
- Combien de pauses doit-on prévoir dans une journée?
- Doit-on payer les temps de pause ?
- La journée de solidarité est-elle forcément le Lundi de Pentecôte ?
- Comment se calcule une absence ?
- Quelles sont les heures supplémentaires exonérées ?
- Comment se prouve la durée du travail d'un salarié?

Les plus de Cave Lex Formation …

La succession de cas pratiques et exercices permet de bien assimiler les différents mécanismes, les avantages et inconvénients de chaque solution de gestion, et d'en imaginer l'impact dans le SIRH, les compteurs et algorithmes à créer.

Vous pouvez consulter la synthèse de toutes les évaluations sur notre site www.cavelexformation.fr

L'impact de la durée du travail sur la paie

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation relative à la durée du travail et son impact sur la paie.
- Savoir discerner les différentes notions : travail effectif, pauses, déplacements, astreintes, …
- Connaître les différentes formes d'aménagement du temps de travail.
- Mesurer l'impact de la loi portant réforme du temps de travail, et son articulation avec les dispositifs existants.
- Maîtriser les dispositifs d'allègements sociaux et fiscaux : loi TEPA et loi Pouvoir d'Achat.
- Mesurer les éventuelles évolutions à apporter au paramétrage du SIRH.

Programme de la formation

Public

Responsables et collaborateurs des services administration du personnel et paie ayant en charge la gestion des IJSS

Cadres opérationnels prenant des fonctions de DRH ou RRH,

Cadres et dirigeants des PME PMI,

Niveau et pré-requis

Aucun pré-requis.

Formation utile aux débutants comme aux collaborateurs ayant une certaine pratique sans avoir bénéficié d'une formation de base

Durée

1 jour (7 heures)

Inter :
- *1 950 € HT*
- *2 220 € TTC*

Intra : Sur Devis

Le temps de travail et la durée légale

La durée légale et ses limites
Les durées maximales journalières et hebdomadaires
Le temps de repos quotidien et hebdomadaire obligatoire
Le temps de travail effectif
La définition du temps de travail effectif
Le temps de trajet, pauses, astreintes
Les périodes assimilées à du travail effectif
Les heures supplémentaires
Les heures complémentaires
Le contingent annuel
Les « repos compensateurs »
Les jours fériés et la journée de solidarité

Les formes d'aménagement

Les cycles
L'horaire variable
La modulation
Les Jours de Réduction du Temps de Travail
Les forfaits en heures et jours
Le temps partiel

Durée de travail et bulletin de salaire

Les mentions obligatoires
Valorisation des absences
Les méthodes de moyennes ou heures réelles
L'absence en cas de modulation ou cycle
L'impact d'une absence sur les JRTT

Le Compte Epargne Temps

L'alimentation
L'utilisation
La liquidation

Les allégements sociaux et fiscaux

Exonérations sur les heures supplémentaires
Exonération sociale
Exonération fiscale
La réduction générale des cotisations
L'impact sur la formule de calcul des heures supplémentaires, complémentaires,
Cas particuliers

Les obligations déclaratives

DSN mensuelle

Contrôle de la durée du temps de travail

L'obligation de l'employeur : décompte et contrôle
La vigilance de l'employeur
La preuve des heures supplémentaires

Le poids de la négociation collective

La primauté donnée aux accords d'entreprise
La réflexion stratégique :
opportunité d'ouverture de négociations

Point d'actualité sociale

Les projets d'évolutions légales et réglementaires

Moyens pédagogiques : Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : Formateur spécialiste en paie et GRH.
Formation inter entreprises : effectif de 6 à 12 personnes.
Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats
Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.

www.cavelexformation.com - Cave Lex Formation - SAS au capital de 8 000 € - gestion@cavelexformation.com
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11 95 06704 95 auprès du Préfet de Région Ile de France . Ceci ne vaut pas agrément de l'Etat